

► Je peux sauver une Vie ! *Quart d'heure sécurité*

Addictions alcool / drogues / médicaments *Et si nous en parlions...*

POURQUOI CE THÈME ?

- En France, on estime que l'alcool est responsable de 15 à 20% des accidents du travail
- L'alcool et les stupéfiants sont un facteur aggravant. Ils augmentent les risques !
- Des accidents peuvent être évités si on ose en parler. Face à ces situations il ne faut pas rester seul

LE SAVIEZ-VOUS ?



- L'alcool est la 2^e cause de mortalité en France après le tabac

Parmi la population active :

- 2 hommes sur 10 et 1 femme sur 10 ont un usage dangereux de l'alcool
- 8% d'hommes et 4% de femmes consomment du cannabis au moins 1 fois/semaine



L'usage de drogue est un délit pouvant être puni d'un an d'emprisonnement et de 3750 € d'amende



Certains médicaments peuvent entraîner la somnolence ou diminuer la vigilance. Référez-vous au pictogramme de prudence



► Lire la vidéo

Ctrl + Cliquez sur l'image



Flashez le QR code



OU

► Quiz



1. **La conduite après l'absorption d'alcool et de stupéfiants est un délit. Quelle peine encoure le conducteur (plusieurs réponses possibles) ?**
 - a. 3 ans d'emprisonnement
 - b. 9 000 euros d'amende
 - c. Retrait de 6 points sur votre permis
2. **Quels sont les effets de la consommation d'alcool et de stupéfiants sur le travail ?**
3. **Donnez des exemples de comportements qui peuvent nous alerter sur une possible consommation d'alcool ou stupéfiants ?**

► Questions de réflexion



1. Vous souhaitez **évaluer votre consommation d'alcool** et savoir si elle présente des risques pour votre santé ? **utilisez l'alcoomètre** sur le QR code ou lien suivants :
 [lien](#)
2. Connaissez-vous **les actions à mener si vous remarquez qu'un collègue a un comportement altéré** ? (page 4)
3. Que pouvons-nous mettre en place dans notre équipe pour sauver une Vie ? Remplir le poster « **Mon équipe s'engage !** » (page 6) avec une action concrète que nous nous engageons à respecter ensemble.





► Quiz – Éléments de réponse

1. **a. b. c.** La conduite après l'absorption d'alcool et/ou de stupéfiants est un délit réprimé par des peines plus ou moins sévères en fonction des situations :

	Amende	Retrait points sur le permis	Emprisonnement
Entre 0,5 et 0,79 g/litre de sang	135 € à 750€	6	/
À partir de 0,8 g/litre de sang	4 500€	6	2 ans
Conduite sous alcool et stupéfiants	9 000€	6 ou permis suspendu 5 ans. Le vhl peut être confisqué.	3 ans
En cas d'accident mortel	150 000€	Permis suspendu/annulé	10 ans

Au-delà de ces sanctions le conducteur risque un accident grave pour lui , ses passagers et les autres usagers de la route. **Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas et qui ne prend pas de stupéfiants (ou de médicaments altérant la vigilance).** De même, **les règlements intérieurs HMF interdisent de pénétrer et séjourner dans l'entreprise sous influence de l'alcool et drogues.**

2. **La consommation d'alcool et de stupéfiants ont les effets suivants sur le travail**



- Baisse de vigilance
- Décisions erronées
- Accident du travail
- Absentéisme
- Retards
- Baisse de qualité de travail
- Conflits avec les collègues

3. Un trouble du comportement peut être lié à la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants, à la prise de certains médicaments, à certaines maladies (neurologique ou vasculaire) ou à l'exposition à certains produits chimiques. Ci-dessous, des exemples de **comportements altérés** que nous pouvons détecter :



- Difficultés d'élocution
- Désinhibition / Euphorie
- Propos incohérents/ou répétitifs
- Désorientation
- Agressivité
- Yeux rouges/pupilles dilatées
- Agitation verbale/physique
- Gestes imprécis
- Troubles moteurs
- Somnolences

Tout comportement altéré nécessite la plus grande attention et pour évaluer la situation, retirer si nécessaire le salarié/intervenant de son poste de travail et organiser sa prise en charge par un hôpital ou des proches.



► Les actions à mener en cas de comportement altéré

1

OSER ABORDER SON/SA COLLÈGUE

- observez son attitude, son comportement, ses réactions
- engagez le dialogue en se préoccupant de sa santé
- alertez-le / la sur les risques encourus
- ne jugez pas, ne soyez pas moralisateur, ni accusateur & évitez de vous concentrer sur le produit consommé mais parlez des faits
- invitez-le / la à en parler avec sa hiérarchie

A dire

- « T'as pas l'air dans ton assiette/en forme... »
- « Tout à l'heure tu as été agressif avec... »
- « Est-ce que quelque chose ne va pas ?... »
- « Je suis inquiet que tu conduises... »
- « Tu n'es pas dans ton état habituel... »
- « Ce matin j'ai trouvé que tu n'étais pas concentré... »

A ne pas dire

- « Tu as trop bu... »
- « T'es bourré ou quoi ? »
- « Tu t'es drogué ? »

2

ALERTEZ LE RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

- Faites part de vos doutes à votre responsable hiérarchique (ou celui de votre collègue)
- Le tabou amplifie l'addiction. Couvrir n'est pas protéger, soyons solidaires
- il s'agit de préserver la santé et la sécurité de vos collègues

► Je peux sauver une Vie !



Addictions alcool / drogues / médicaments Et si nous en parlions...

► Points clés



TESTEZ-VOUS !

- J'évalue ma consommation d'alcool avec l'alcoomètre !



- Pour en parler !

Alcool : 0 980 980 930.
Drogues : 0 800 23 13 13

- Pour s'informer !

www.alcool-info-service.fr
www.drogues-info-service.fr



VIGILANCE PARTAGÉE

- En France, on estime que l'alcool est responsable de 15 à 20% des accidents du travail. Ils peuvent être évités si j'ose en parler. Face à ces situations je ne dois pas rester seul.
- J'alerte mon collègue si je remarque que son comportement est altéré & je lui parle des risques encourus.
- Je l'invite à en parler avec son manager.
- Si je couvre mon collègue, je ne le protège pas. Le tabou amplifie l'addiction.
- Je fais part de mes doutes à mon manager ou au manager de mon collègue.

**La meilleure façon de réagir c'est la
votre... tant qu'elle est respectueuse !**

Mon équipe s'engage !

Thème : Je peux sauver une Vie – Addictions, et si nous en parlions

Date :

Animateur :

Quelle(s) action(s) concrète(s) nous nous engageons à respecter ensemble pour améliorer notre sécurité ?

Noms des participants

NOM	Prénom	Visa	Société	NOM	Prénom	Visa	Société

1. Diffuser à votre N+1 et au Responsable Sécurité de votre site/région
2. Afficher cet engagement sur place
3. Reporter votre quart d'heure en utilisant le lien ou le QR code :
<https://forms.office.com/e/M0wpcGC5c4>

